

## Déclaration sur l'honneur

Par ma signature, j'atteste avoir rédigé personnellement cette thèse sans aide extérieure non autorisée, n'avoir utilisé que les sources et moyens autorisés, et mentionné comme telles les citations et paraphrases. Cette thèse n'a pas déjà été présentée devant une autre faculté.

J'ai pris connaissance que le comportement scientifique délictueux selon les directives de l'Université de Fribourg\* est sanctionné.

Nom(s) :

Prénom(s) :

Lieu et date :

Signature manuscrite :

### Références bases légales

- Règlement du 11 décembre 2014 pour l'obtention du doctorat à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg
- Règlement du 18 décembre 1990 (État le 22 janvier 2004) de doctorat de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg

\* Directives du 13 mai 2008 concernant la procédure de prononcé des sanctions disciplinaires selon l'art. 101 des Statuts du 31 mars 2000 de l'Université de Fribourg dans les cas de violation des règles de l'intégrité scientifique lors de la rédaction de travaux pendant la durée de la formation